Par ERNEST A. CARRERE, Par ERNEST A. CARRENE, ANNONCE JUDICIAIRE

EFFETS MOBILIERS

Succession de Joseph Courtade et épouse

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Parroisse d'Orleans — No. 105,235 — District de cette ville.

Vision B — En vertu et conformément à la vente aux enchères publiques, dans le local, 514 rue Delery, dans le Troisième District de cette ville. Un lot d'effets mobiliers et d'effets suivant inventaire enregistré.

CONDITIONS—Comptant sur les lieux. EDULARID C. CARRERE, Encanteur. août—5,10,15

ANNONCE JUDICIAIRE COTTAGE SIMPLE

1240 RUE DAUPHINE, COIN BARRACKS LE JEUDI 4 SEPTEMBRE, 1913 à MIDI

No. 36.336 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Oriens, Division C.

PAR ERNEST CARRERE, Encanteur, bu-

Lot No. 1, avec les bâtisses et amélio-rations qui s'y trouvent, portant le nu-mèro municipal 1240 rue Dauphine, dans de Deuxième District de la Nouvelle Or-léans dans l'Het borné par les rues Dau-phine. Bourbon, Hópital et Barracks, l mesurant vingt cinq (25) pieds à la rue Dauphine sur soixante cinq (65) pieds, cinq (5) pouces et quatre (4) lignes de

à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne Succession de Joséphine Aniolnette Stephany, veuve d'Adrien Stephany, phany, veuve d'Adrien Stephany, No. 36,336 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR ERNEST CARRERE, Encanteur, bureau 806 rue Perdido — Le JEUDI, 4
Reptembre 1913, à midi, à la Bourse des
Propriétes Foncières, 311 rue Baronne,
dans le Premier District de cette ville,
en vertu et conformément à un ordre
issu, daté et signé le 31 juillet 1913 par
l'Hon. Perter Parker, juge de la Cour
Civile de District pour la paroisse d'orléans, Division D, agissaul pour l'Hon.
E. K. Skinner, juge de la Division C, acquellement en congé, je vendrai en veute
publique la propriété suivante décrite à
savoir:

Lot No. 1, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 1240 rue Dauphine, dans
de Deuxième District de la Nouvelle Oriéans dans l'itet borné par les rues Dauphine. Bourbon. Hôpital et Barracks,
mesurant vingt cinq (25) pieds à la rue
Dauphine sur soixante cinq (65) pieds,
cinq 55 pouces et quatre (f) lignes de

wendre à l'enchere publique la propriéte suivante décrite à savoir:
Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant le numéro municipal 1023 rue Désiré, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et prescriptions qui em dépendent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet l'arceur 806 rue Perdido.

J'ancien faubourg Montreuil, dans l'îlet de l'arceur de vente de suivant assumer lés taxes de et le coût de l'arce de vente de Stifft, notaire, 10 pour cen seront requis au moment de tout à valoir sur la vente.

ERNEST A. C. Bureau 806 rue Perdido.

J'ancien faubourg Montreuil, dans l'îlet ERNEST A. CARRERE,

Par N. J. CLESI.

ANNONCE JUDICIARE. Succession de Sarah Johnson, veuve de Jessie Johnson.

Magnifique cottage sur la rue Laurei. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Oriéans — No. 102,797 — A l'encan, JEUDI, 11 septembre, en vertu d'un ordre signé le 8 août par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, Division C., dans l'affaire sustitutelle le propriété suivante décrite à

Tencan, JEUDI, 11 septembre, en vertu d'un ordre signé le 8 août par l'Hon. E. K. Skinner, Juge de la Cour Civile de District, Division C., dans l'affaire sus-intitulée la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y les les bâtisses et améliorations qui s'y les les pour l'hon. T. c. W. Ellis, juge de la Cour civile de District, Division A. abour confere de l'hon. E. K. Skimmer,

N. J. CLESI, Encanteur, 821 Gravier.

LOYS CHARBONNET, Avocat. #001-10.17,24.31sept-7.11 ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Hebert Fletcher. Le cottage moderne double, No. 931-838 rue Piety, contenant 5 chambres d'un coté et à chambres de l'autre.

Le cestinge moderne double, No. 283 and the property of the pr

ANNONCE JUDICIARE.

PAR ALBERT PAUL

Lot de choix sur la rue Tonti, entre le rues Touro et Bourbon. in re Joseph R. Bres, et al., vs. Jeanne Elise Charlotte Gerbault.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-

judication. 8001-10,17,24,31sept-7,11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Collage simple, No. 5451 rue Bourgogne

VENTES A L'ENCAN

Par JACOBS-GLEASON, INC.

ANNONCE JUDICIARE. Succession de Mary bia Beelman, épouse de Louis J. Vallée.

NOUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,202. — Cottage simple No. 7108 rue St. Ferdi-nand, entre les rues Audubon et Broadnand, entre les rues Audunon et Broad-way. Un action du capital de la Sixth District Bldg. & Loan Ass'n, numéro de série 422. — A l'encan JEUDI 11 septem-bre 1912, à midi, à la Bourse des Pro-priétés Foncières, No. 311 rue Baronne.

District Bidg. & Load Ass. In Indication Serie 422. — A l'enean JEUDI il septembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Fonctères, No. 311 rue Baronne, — En vertu et conformément à un juge ment rendu et signé le 4 août 1913 par l'Hon. Porter Parker, juge de 1913 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Division C., agissant pour riton. Geo. A. Theard, juge de la Division E. actuellement en congé, et adressé à Jacobs. Encanteur, je vendrais à la date ci-dessus, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous droits, voies, servitudes, privilèges et améliorations et avantages qui y appartiennin ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Sixtème District de cette ville, désigné par le No. 14 dans le carré No. 27, sur un plan établi par Buissor, surveyor, le 15 avril 1918, et déposé en cette ville; de dit lot 8 No. 14 dans le carré No. 27, sur un plan établi par Buissor, surveyor, le 15 avril 1918, et déposé en cette ville; le dit lot 6 No. 14 mesure 30 pieds de profondeur. Les améliorations comprenant un cotatage simple en bois, attractif et retiré contenant cinq bhambres et bain, avec ronnexion d'égont on peut en prendre possession immédiatement.

CONDITIONS—En tiers ou plus competitue le soide s'il y en a en un crédit d'un an ou d'un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la partie a crédit de la dite vente devant. tre représenté par des billets de l'acquéreur, à partie a crédit de la dite vente devant. tre représenté par des billets de l'acquéreur, à son propre ordre et endosses par lui, portant 8 pour cett paroisse d'ordre datie signé de profondeur.

Annonce judiciale si syen a en un crédit de la dite vente devant. tre représenté par de puis la date de l'enchére par au depuis la date de l'enchére les taxes de l'acquéreur, la partie a crédit de la dite vente devant a crédit de la dite vente devant au crédit de la dite vente

de l'acquéreur, la partie a crédit de la dite vente devant. tre représenté par des billets de l'acheteur à son propre ordre et endosses par lui, portant 8 pour cent d'intérêt par au depuis la date de l'adjudication jusqu'au palement, garantis par hypothèque spéciale et heu du vendeur, et privilège sur la, propriété vendu, avec la clause de non alienando, et toutes les clauses de sécurité usuelles, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès. La dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets et l'achiteur devant payer en sus en plus du montant de son enchère, toutes les taxes sur la propriété exigibles en l'année 1913 et payer pour l'acte de vente devant Lawrence M. Jannin, Esq. notaire, et déposer 10 pour cent à payer apres adjudication chez

y appartenant situés dans le Troisième par les libstrict de cette ville, désignés par les les rues Bienvenue, Tricou, Pontaiba (anciennement rue Jumonville) et l'avenue St. Maurice sur le croquis d'arpenue St. Maurice sur le croquis les distoles de la ville, daté le 18 juin 1900 et annexé à un acte de veute par Mme J. M. Bonneau à D. E. Seghers, passé devant Bonneau à D. E. Seghers, passé devant 1903; d'après lequel croquis les dits lois mesurent chacun trente pieds, quatre ponces de face sur la rue Bienvenue par cent trente six pieds, onze pouces et cinq lignes et demi de profondeur.

2. Deux certains lois de terre avec loutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ainst que les dépendances y appartenant situés dans le Troisième bistrict de cette ville, désignés par les Nos. 19 et 20 dans l'ilet No. 78, borné par l'avenue St. Maurice (anciennement rue de l'acquire (anciennement l'un de l'autiet et dix neur, s'attenant l'un à l'autiet et mauret, chacun, trente et un l'autiet dix neur, s'attenant l'un à l'autiet dix neur, s'

Hancock) et les rues Bienvenue, Tricou et Pontaiba (anciennement Jumonville) sur n plan particulier fait le it mai 1881 par Edgar Pillé, architecte, lesquels dits lots mesurent, en mesure américaine, d'après le dit plan, chacun trente pieds, cinq pouces et une ligne de face sur la rue Hancock (maintenant avenue St.

cinq pouces et une ligne de face sur la rue Hancork (maintenant avenue St. Maurice) par cent quaire pleds de profondeur entre lignes paraflèles; lot No. 20 formant le coin de l'avenue St. Maurice (anciennement rue Hancock) et la rue Bienvenue. Les améliorations consistent en un cottage double porfant les numéros municipaux \$33-335 rue St. Maurice.

CONDITIONS — Un tiers ou plus au comptant et le solde s'il y en a, en billets de l'acheteur ou des acheteurs, payable en un an ou deux ans à partir de la date de l'adjudication, portant 7 pour cent d'intérêt par an à parti de la date de l'adjudication, portant 7 pour cent d'intérêt par an à parti de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et par privilèges de vendeur sur la propriété vendue. L'acquéreur devant payer les taxes de 1913 en sus et au-dessus du prix de l'acquéreur devant payer les taxes de l'acquéreur de l'encanteur du prix de l'achat au moment de l'adjudication. L'acte de vente au frais de l'acquéreur, devant Félx J. Dreyfous, notaire.

Dreyfous, notaire. LIONEL M. RICAU,
Encanteur, Bureau, 202-204 Hennen Bldg.
A. D. DANZIGER, F. J. DHEYFOUS,
Avocats pour le demandeur,
juillet—20,27août—3,10,17,21

Par LEONARD L. STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

In re minors Zoe Gangloff, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 105,023 - Di-vision D - Par LEONARD STERN, En-

VENTES A L'ENCAN

PAR LOUIS C. SPEAR. ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Augustin Poupart. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Parolsse d'Orléans — No. 102,665 — Division C — Par LOUIS C. SPEAR, Encanteur. — Il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Fontcières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, le JEUDI, 11 septembre 1913, à midi, en versu et conformément à un ordre daté et sigué le 30 juillet 1913 par l'Hon. Porter Parker, juge de la cour Civile de District pour la Pa-

VENTE EN PARTAGE.

Des hons terrains à bâtir pour spéculer ou pour placer son argent.

Jeanne De Lassus et als. vs. Mile

Tations and to provide the many populations are all the many populations and the many populations are all the many populations and the many populations are all the many populations and the many populations are all the many populations and the many populations are all the many populations and the many populations are all the many populations and the many populations are all the many populations and the many populations are all the many populations and the many populations are all the many populations and the many populations are all the many populations and the many populations are all the many populations and the many populations are all the many populations and the many populations are all the many populations and the many populations are all the many populations and the many populations are all the many populations and the many populations are all the many populations and the many populations are all the many populations and the many populations are all the many populations are all the many populations and the many populations are all the many populations and the many populations are all the many populations and the many populations are all the many populations and the many populations are all the many populations and the many populations are all the many populations and the many populations are all the many populations and the many populations are all the many populations and the many populations are all the many populations and the many populations are all the many populations and the many populations are all the many populations and the many populations are all the many populations and the many populations are all the many populations and the many populations are all the many populations and the many populations are all the many populations and the many populations are all the many populations and the many populations are all the many populations and the many populations are all the many populations and the many populations are all the many populations and the many populations are all the many populations

Succession de James Charles Haugh. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'orléans — No. 105,188 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisuivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Walter P. Brandin, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

HALL, MONROE & LEMANN, Avocats, août—9,13,18

Succession de Mattie May. COUR CIVILE DU DISTRICT pour la Pa

roisse d'Orléans - No. 105-257 - Di vision B - Avis est par le présent donne aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir sons (8718 en om ou pedeus en avon) pour lesquelles le compte présenté par Wallace L. Walker, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Graffier.
WILLIAM C. McLEOD, Avocat.
auût-9,13,18

Succession d'August Franchini. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

> PAR FITZPATRICK & FILL, INC. ANNONCE JUDICIAIRE ATTENTION AVOCATS ET LIBRAIRES!

Soide invendu de la magnifique bibliothèque de 151 de feu Benj. R. Forman A Pencan, VENDREDI, 22 août, à 10 heures 30 un matin.

AU 528 RUE CANAL, PRES CAMP.

Succession de Bent. R. Forman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Parroisse d'Orléans — No. 104,962 — Division C — Conformément à un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Division C, rendu dans l'affaire sus-initiulée, numéroiée, daté et signé Nouvelle orléans, Lue., 5 août 1913, je procéderal à vendre après dû délai et publicité suivant la loi tous les livres de loi entierement décrits dans l'inventaire enregistré.

Case livres sont actuellement en éxhibition dans notre salle de veute et serout vendus en lots au choix de chaque acheteur.

CONDITIONS — Comptant, sans limite HARRY W. FITZPATRICK, Encanteur.

CAGE, BALDWIN & CRABITES, JOS. LAUTENSCHLAEGER, Avocats. Ces livres sont actuellement en exhi CAGE, BALDWIN & CRABITES, JOS. LAUTENSCHLAEGER, Avocats. acti-10,17,22

Par N. J. CLESI

ANNONCE JUDICIARE.

Succession de Mme Amélia Schreiner, épouse décédée de Thomas King. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,197 — Le contenu du local stud au numéro — consistant d'un lot d'effets mobiliers, plano, etc., à l'encan, JEUH, 21 août 1913 à 11 heures a. m. sur les lieux, en vertu d'un ordre signé et qui m'a été adressé par l'Hon. Porter Parker, juge de la cour Civile de District, Division D. Conditions—Comptant sur les Heux. N. J. CLESI.

S. J. GLEST. Bureau, 821 rue Gravier, Encauteur, ANTHONY J. ROSSI, Avocat, août--10,17,21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Ame Amélia Schreiner, épouse décédée de Thomas King.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-

AVIS AUX CREANCIERS Liquidation de Ruskin Press COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-roisse d'Orléans — No. 90,505 — Di-vision E —Avis est par le présent donné

vision E—Avis est par le présent douné aux créanciers de cette succession et a toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présente par Edward M. Robbert, liquidateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
BEAUREGARD & WRIGHT, Avocats.

C. T. Patterson Co., Ltd., vs. Port Barre Lumber Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 90,168 — Di-vision D — Avis est, par le présent donvision D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquels le compte provisoire présenté par Interstate Trust and Banking Co., receveur dans cette affaire de cette succession, ne serait pas appronvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffor
ROBERT H. MARII, Avocat.

ANNONCES JUDICIAIRES VENTES PAR LE SHERIF

"ANNONCE JUDICIARE.

Vente d'une table de billard à poches, piano, liqueurs, bière charette, meu-bles, etc. Licence de ville et d'Etat pour buvette pour 1913.

Southland Realty Co. vs. August Babin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 105,404 --Conformément à un ordre de vente daté Condition—Complete, Tadjudication devia faire and du 9 août 1913 qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire cidessus mittulée, je procéderat à vendre aux enchères publiques sur les lieux ci-après désignés le MERCREDI, 20 août 1913, à 10 heures 30 du matin, la propriété suivante décrite à savoir.

En mon entrepôt, rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres, le content d'un buvelte consistant en liqueurs assorties, biere, meubles divers, etc., sui vant inventaire. Une table de billard à poches, accessoires, glacière, un skiff, une charette, etc., etc., un plane et table pour fig13 de \$505. Licence de Tetal de biuvelte pour 1913 de \$200.

Saiste dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil paroisse d'Orléans.

Condition—Comptant, l'adjudication devra faire un mémet de l'adjudication devra faire un mémet de l'adjudication devra faire un mémet de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

Mem: La propriété ci-dessus et main-tenant annoncée en veme pour le 26 août f913 en writ du proces de Gas-août 1913 en writ du proces de G

Sherif Civil de la Paroisse d'Orleans.

VENTES PAR LE CONSTABLE ANNONCE JUDICIAIRE.

Schwartz-Eustis Co., Ltd., vs. Mile Alice

DREMIERE COUR DE CITE de la Nou-PREMIERE COUR DE CITE de la Nou-velle Orléans — No. 58,938 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'i été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité de la Paroisse d'Or-léans, je procèderai à la vente aux l'en-chère publiques en mon entrepôt. No. 727-729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI 21 août 1913, à 11 heures du matin, la propriéte suivante décrite à savoir: suivante décrité à savoir: Un ameublement de salon, 5 pièces. Saisse dans l'affaire sus-mentionnée et numérotée suivant inventaire enre-

gistre en mon bureau. CONDITIONS - Comptant.
P. McGILL. Constable Première cour de cité de la Nouvelle Orleans. F. S. WEISS,

Avocat pour le demandeur, août-10,18,21 AVIS DE SUCCESSIONS

uccession d'Emma Williams, veuve de

Jones V. Martin. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paune petition dans la succes-sion d'Emma Williams, veuve de Jonas V. Martin, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans es dix jours les raisons pour lesquelles I ne serait pas fait droit à la dite pé-

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
M. D. DIMITRY, Avocat.
2001-1,5,10

Succession de James Murphy. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa roisse d'Orleans — No. 101,004 — Di vision D — Avis est par le présent don né aux créanciers de cette succession e à toutes autres personnes intéressée d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les rai sons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) sons (8/18 en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Ellen Murphy, exécu-trice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL. Greffler.
JOHN P. SULLIVAN, ARTHUR LANDRY,
EDWARD M. HEATB, Avocats.

STATION BALNEAIRE (Syst. Kneipp.) Air, soleil et bains électriques. Saison d'été et d'hiver; 629 m. au-dessus du niveau de la mer. Climat Sub-Alpin. Pension et logement pour tout le monde dans le Sanatorium, Etablissments, Hotels, Maisons de Pension, Villas. A deux heures de distance de Munich-Augsbourg. En 1908: 8,883 visiteurs. Propectus et informations donnés gratuitement par l'entremise du Kurverein. Woerishofen, Bavière



FRENCH DRY CLEANING.

Pas une fantaisie ni une mude, mais une industrie qui est maintenant une nécessité.

Chaque département est sous la supervision directe d'une adminis-tration expérimentée et compéten-

Téléphonez Main 3897 et nous enverons up solliciteur directement à votre porte.

New York Drying and Cleaning Co 329 Rue St-Charles



CONTRE LA TOUX COQUELUCHE

TOUX, RHUME, BRONCHITE, MALADIES DES POUMONS ET DE LA GORGE

25 et 50 SOUS

Préparé par DR. RICHARD ANGELL

ANNONCES JUDICIAIRE

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE. Re-vente d'après l'acte No. 316 de 1908, au risque et pour le compte de l'ac-quéreur précédant d'une propriété de valeur améllorée du Premier District, portant les Nos. 2505 et 2507 rue Pat-myre, entre les rues Rocheblave et Dorgenois.

Mme P. J. O'Reilly vs. John Wells.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa rol: d'Orléans — No. 103,107 — En vertu d'un writ de saisle et de vente qui m'a été adressé par l'Hon-orable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire el-des-sus intitulée, je procéderal à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Pro-priétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville. MARDI, 26 août 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

26 août 1913, à midi, la propriété ciaprès décrite à savoir:
Un certain terrain, situé, s'étendant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rocs Palmyre, Rocheblave, Gasquet, maintenant Cleveland, et Dorgenois, désigné comme liet No. 579, et le dit terrain est désigné par le numéro vingt-neuf sor un plan numéro quarante six, dépose dans le bureau de W. H. Peters, ancien notaire dans cette ville, lequel dit terrain mesure vingt sept pleds six ponces de face à la rue Palmyre sur une ; rofondeur de cent cinq pieds dix ponces et trois lignes, entre lignes égales, avectoutes les bâtisses et améliorations qui sy trouvent, droits, voles et avantages qui y appartennent ou de quelque facon qui en dépendent.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Condition—Complant; l'acquéreur au moment de l'acquidication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP.

ANNONCE JUDICIAIRE

au risque et pour le compte de l'ac-quéreur précédant d'une propriéte de valeur améliorée du Premier District, portant les Nos. 2505 et 2507 rue Pal-myre, entre les rues Rochebiave et Borgenois. Re-vente d'après l'acte No. 316 de 1908.

Gasper Pietri vs. John Wells.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Parnisse d'Orléans — No. 102,631 — En vertu d'un writ de saisle et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire cidessus mittulée, le procéderai a vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville MARDI 26 août 1913, a midi, la propieté ciaprés décrite à savoir.

En certain terrain avec toutes les bâaprice décrité à savoir.

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situe dans le Premier Instrict de la Nouvelle oriéans, dans Filet No. 579, borné par les mes Palmyre, Rocteblave, Gasquet, maintenant cleveland, et Dorgenois, désigné par le numéro vingtinent sur un plan No. 46, dépose dans le bureau de W. H. Peters, notaire dans cette ville, lequel dit ferrain mesme vingtisept pieds six pouces de froc a la rue Palmyre sur cent-cinq peets dix pouces de trois lignes de profendeur, entre lignes parallèles.

poures et trois lignes de prefedideur, entre lignes parallèles.
Saiste dans l'all'aire ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquereur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'orléans.
BENJAMIN ORY,
Avocat pour le demandeur.

Mem: La propriété ci-dessus est maintenant amoncée en vente pour le 26 août 1913 en writzdu procès de Mnie P. J. O'Reilly vs. John Wells, No. 103,607 C. C. D., et par ordre de la cour, la dite propriéte devra être offecte en vente conformément a un writ dans le proces ci-dessus No. 103,631, ainsi que d'après le writ dans le dit proces No. 103,637, c'est-à-dire conformement aux deux writs en faisant tout à la fois et en même temps une offre d'après les deux writs.

leny Writs. 8001-9,11,20,25,26 ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de propriété de valeur dans le Troisième District.

Ephriam Rosenberg vs. A. A. Freed. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'oriéans — No. 105,261 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m's été adressé par l'Honorable Cour civile de District pour la Paroisse d'Or-léans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, jeans, dans l'arraire ci-dessus intitules, je procéderai à vendre à l'enchére publi-que à la Bourse des Propriétés Fon-cières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Promier District de cette ville, JEUDI. 11 septem-District de cette ville, JEUDI. 11 septembre 1913, à midi, la propriete ci-apres décrite à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges, servitudes et avantages qui y appartiement ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans l'Îlei borné par les rues Deers, America et Columbia t Favenue Franklin, désigné comme suit d'après un croquis annexé à l'acte devant E. M. Stafford, itotaire, le 12 juin 1911, comme une partie du loi No. 14 mesurant six pieds de face sur la rue America par cent cinquante pieds de profondeur, et Fentier des lois Nos. 15, 16, 17, 18, 49, 20, 23, 24, 25, 26, 27 et 28 chacun mesurant trente pieds de face par cent cinquante pieds, ainsi qu'une

par cent enquante pieds, alusi qu'une partie du lot No. 29 mesurant six pieds par cent cinquante pieds; les lots Nos. 15 à 21 inclusif faisant face sur la rue America; lot No. 21 formant le coin de la rue America et Deers, et lots Nos. 23

la rue America et Deers, et lots Nos. 23 à 29 inclusif faisant face à la rue Commbia.

2. Un certain morceau ou partie de terre dans l'îlet borné par les rues Commbia, beers et Frankfort et l'avenue Franklin, le dit morceau de terre faisant parti du lot No. 14 qui mesurent six pieds de face sur la rue Columbia par une profondeur à l'arrière de la Levée de Protection, et lots Nos. 15, tv. 17, 18, 19 et 20 chaeun mesurent trenie pieds sur la rue Columbia par une profondeur jusqu'à la Levée de Protection, lots Nos. 14 à 20 inclusif faisant face à la rue Co.

4 à 20 inclusif faisant face à la rue Columbia.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions-Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP. Sherif Civil, Paroisse d'Orieans.
BEER & ROBBERT,
Avocats pour le demandeur.

août---9,15,22,29sept---5,10,11 ANNONCE JUDICIAIRE. M. F. Holloman, Jr., Geo. R. Mitchell, transferee, vs. Mme M. E. Hollo-man — No. 8818.

No. 8980.

13me CCUR JUDICIAIRE DE DISTRICT pour la Paroisse Rapides — En vertu de deux writs de fieri factas qui m'a été adressé par l'Honorable lame Cour Judiciaire de District pour la Paroisse Rapides dans les affaires ci-dessus inti-ulées, respectivement, je procèderat à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 314 Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 21 août 1913, à midt, la propriété ci-après décrite à savoir:

Tout les droits, titres et intérêts de Mme M. E. Holioman, défenderesse dans les affaires ri-dessus, pour et dans le procès No. 96,127 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Oriéans, initulée Mme M. E. Holioman vs. Hr. C. Newman, Ltd.

Saiste dans les oposès el-dessus, Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,

Sherif Civil. Paroisse d'Orléans. ANDREW M. BUCHMANN,
HUNDLEY & HAWTHORN.
Avocats pour le demandeur.
août-9,11,12,17,21

Et chez tous les Pharmaciens de la Nouvelle-Orléans.